

# Règlement intérieur du S.P.A.N.K

## **Principe**

Le présent règlement a pour objet d'établir les règles de bon fonctionnement de l'association (ou club) dans le respect de ces statuts. Ce règlement s'applique à tous les événements du club. L'adhésion vaut pleine et entière acceptation de ce règlement. Les événements sont réservés exclusivement aux adhérents du SPANK à jour de cotisation. Les mineurs ne sont pas acceptés.

## **1. Les événements hebdomadaires : le championnat annuel**

Le championnat annuel fonctionne en année civile. Il se déroule à la MJC du Grand Charran à Valence et le cas échéant chez les adhérents (voir paragraphe partie de rattrapage). Le nombre de parties maximum autorisé est fixé par le bureau chaque année. Une fois ce nombre atteint, il n'est plus possible de participer à une partie officielle du Championnat, parties de rattrapage incluses.

### **1.1 Classement**

Le [classement](#) est mis à jour dans la semaine qui suit la partie. Il prend en compte le cumul des points acquis pendant l'année.

### **1.2 Récompenses**

Les 16 meilleurs du classement annuel sont récompensés par des lots. Ces lots sont remis lors de la Ligue des Champions.

### **1.3 Inscriptions**

Il est fortement conseillé de s'inscrire avant le jour de la partie hebdomadaire (17h via le site internet du Club - [Inscription](#) - le nombre de place dans la MJC du grand Charran est limité.)

Les personnes non inscrites via le site qui arriveront avant l'heure limite seront acceptées (dans la limite des places disponibles) - actuellement, il s'agit du jeudi à 20h15.

### **1.4 Retards tolérés (Sit-out)**

La place d'une personne inscrite sur le site est conservée pendant 4 niveaux de blinds ou une heure. Au-delà de ce délai, le joueur est considéré comme absent, son stack est retiré.

### **1.5 Déroulement**

Les parties hebdomadaires sont organisées en tables indépendantes de Sit'n Go ou de Cash game de 8 à 9 joueurs (10 dans des cas exceptionnels).

Un tirage au sort est effectué au début de partie pour déterminer la composition des tables.

La structure des parties, la répartition des points et le calendrier des parties sont disponibles sur le forum.

## **1.6 Obligations du joueur**

A l'issue d'une partie, le joueur a l'obligation d'inscrire son résultat sur la feuille prévue à cet effet. En cas d'oubli et de récidive le staff peut sanctionner le joueur en ôtant des points au classement.

## **1.7 Parties de rattrapage**

### **1.7.1 Règlement**

Ces parties ne peuvent se faire qu'au format Sit and Go à 8 ou 9 joueurs.

La structure utilisée doit être exactement celle utilisée lors des parties hebdomadaires.

Toutes les parties de rattrapage doivent être composées uniquement d'adhérents à jour de leur cotisation pour l'année en cours. Aucune partie de rattrapage n'est autorisée pendant les L.O.S.

### **1.7.2 Limitation**

Le nombre de parties de rattrapage est limité à 10% des parties du championnat annuel (arrondi à la valeur supérieure). Elles doivent être jouées avant l'avant-dernière partie organisée par le club.

### **1.7.3 Résultats**

Les résultats d'une partie doivent être communiqués via l'un des moyens suivants :

- Sur le forum
- Remise de la feuille de résultat en main propre à l'un des membres du bureau SPANK

## **1.8 Contrôles**

Des contrôles peuvent être effectués pour vérifier les résultats fournis.

## **2. Les évènements annuels : les tournois SPANK**

### **2.1 La ligue des champions et la ligue espoirs**

Une fois le classement du championnat clôturé, les 32 premiers joueurs du classement sont invités en début d'année suivante à s'affronter lors d'une journée en 2 compétitions distinctes : du 1er au 16ème : Ligue des champions : du 17ème au 32ème : Ligue espoirs.

### **2.2 Les Legends of SPANK (LOS)**

Les Legends of SPANK sont composés d'un « Main Event », tournoi sur 2 jours en structure deep stack et d'un « Side Event » le dimanche.

#### **2.2.1 Inscriptions**

Les inscriptions sont ouvertes quelques semaines avant l'événement.

Elles s'effectuent via le site internet du Club ([lien](#))

Les inscriptions restent possibles en se présentant sur place avant le début de l'événement (dans la limite des places disponibles).

La place d'une personne inscrite sur le site est conservée pendant 1 heure.

### **2.2.2 Structures**

Des modifications de structures sont faites régulièrement pour proposer au plus grand nombre joueurs les meilleures conditions de jeu dans un temps optimal.

### **Les autres tournois**

Le SPANK organise d'autres évènements et des tournois dont les lieux, les règles et les modalités seront disponibles sur le forum du SPANK dans le post qui annonce l'évènement.

### **Le S.P.A.N.K. et le Club des Clubs (CdC)**

Le SPANK est adhérent du Club des Clubs. Il soutient par là même le poker associatif en France et participe à son développement. Il adopte également le principe de solidarité souhaité par le CdC : les licences individuelles pour tous ses adhérents.

De ce fait la licence individuelle pour chacun de ses membres est OBLIGATOIRE, sauf dans le cas où l'adhérent possède déjà une licence dans un autre club. Dans ce cas, l'adhérent doit mentionner son club sur sa fiche d'adhésion. Les informations qui concernent le Club des Clubs [sont publiées sur le forum du SPANK](#).

### **Sanctions**

Conformément aux statuts, le bureau peut décider des sanctions adaptées à tout comportement portant atteintes à ses valeurs morales. Ses sanctions peuvent aller du simple avertissement oral par des membres du bureau, jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'association.

### **Cas non prévu**

Tout cas non prévu dans les articles précédents sera étudié et validé par le bureau.

Fait à Valence le 6 Février 2015.

Le bureau (staff).